

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 12 juillet 2021

Date de convocation : 23 juin 2021	Nombre de membres { présents : 16 absents : 5
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 17 juillet 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 16  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2021-31**  
(rectificatif du 29 juillet 2021)

**OBJET : Attribution des marchés de fournitures d'éclairage public pour les travaux neufs et la modernisation (années 2021 à 2025)**

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois de JUILLET, lundi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège d'EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 23 juin 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Mme Marcelle LYONNET, MM. Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Christophe BERTAUD, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Julien DURESSAY, Franck PETITFILS et Bernard LEPIE.

ÉTAIENT ABSENTS : NN.



M. le Président rappelle que les marchés de fournitures d'éclairage public du SDEER conclus en 2017 pour quatre années arrivant à échéance, un appel d'offres a été lancé le 21 mai 2021, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 27 novembre 2020. Le 21 juin, date limite de remise des offres, le SDEER avait reçu 78 offres pour les 7 lots du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 juillet 2021 en matinée.

M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

Lot A	Lot B	Lot C	Lot D
<b>Eclairage fonctionnel routier</b>	<b>Eclairage fonctionnel urbain</b>	<b>Eclairage de style</b>	<b>Eclairage décoratif urbain</b>
FONTES DE PARIS	FONTES DE PARIS	FONTES DE PARIS	COMATELEC
COMATELEC	COMATELEC	COMATELEC	SODIEC
SIGNIFY	SIGNIFY	SIGNIFY	ECLATEC
ECLATEC	ECLATEC	WE-EF	ROHL SA
ROHL SA	ROHL SA	LENZI	JCL LIGHTING
OBJECTIF LUMIERE	OBJECTIF LUMIERE	JCL LIGHTING	OBJECTIF LUMIERE
JCL LIGHTING	JCL LIGHTING	RAGNI	RAGNI
RAGNI	RAGNI	ZG LIGHTING	WE-EF
SIMON LIGHTING	SIMON LIGHTING	SODIEC	SIMON LIGHTING
TELEVES	SODIEC	GHM	ZG LIGHTING
SODIEC	WE-EF	SELUX	GHM
ZG LIGHTING	ZG LIGHTING		SELUX
WE-EF	TELEVES		
SELUX	GHM		
	SELUX		

Lot E	Lot F	Lot G
Projecteurs de stades et d'espaces	Eclairage solaire autonome	Mâts, crosses et consoles
COMATELEC	FONROCHE	VALMONT
SIGNIFY	SUNNA DESIGN	SODIEC
ECLATEC	SIGNIFY	LENZI
OBJECTIF LUMIERE	NOVEA	PETITJEAN
JCL LIGHTING	JCL LIGHTING	GHM
WE-EF	PETITJEAN	
ZG LIGHTING		



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 7 lots d'accords-cadres multiattributaires à marchés subséquents pour des fournitures d'éclairage public pour les travaux neufs et la modernisation pour les années 2021 à 2025 ;

2 - Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de ces 7 accords-cadres multiattributaires ;

3 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-Luc FOURRÉ*